

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie,
tenue le mardi 19 avril 2022 à la cafétéria, à 18h00 heure.

Membres	Présences
Madame Geneviève Allard, parent	<input type="checkbox"/>
Madame Jessica Lamoureux, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Mélina Ouimet-Blais, parent substitut	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Brigitte Bisaillon, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Cynthia Lamontagne, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Stacy Maignan, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Alex Brind'Amour, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Suzie Lamoureux, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Shirley Fontaine, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Annie Comtois, psychoéducatrice	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Nancy Laroche, responsable du service de garde	<input checked="" type="checkbox"/>
madame Valérie Gagné, directrice	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Jessica Boisvert, directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>

Madame Allard est absente, les substituts n'étaient pas disponibles.

1. Mot de bienvenue et présences

a. Accueil des membres

Ouverture de la séance

Ouverture de la séance à 18h00.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Nous avons quorum.

3. Questions du public

Pas de questions du public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(CÉGL.21-22.21)

Il est proposé par Madame Annie Comtois appuyée par Madame Stacy Maignan, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2022 et suivis**

Corriger le nom de Madame Mayo au point 6, deuxième paragraphe, 3^e et 6^e lignes.

Proposition du point 11, appuyée prend un « e »

Suivi photo scolaire :

Les dates proposées ne conviennent pas à Fotoplus. Dates réservées 19-20 octobre 2022. Ils viendront prendre des photos de l'école cet été afin d'offrir de nouveaux fonds.

(CÉGL.21-22.22)

Il est proposé par Madame Jessica Lamoureux et appuyée par Madame Brigitte Bisailon, d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Formation des membres du CÉ**

Madame Valérie Gagné rappelle qu'il y a une formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ. Elle rappelle que si les membres ont des questions, ils peuvent les poser et elle donne un temps pour y répondre. Il n'y a pas de questions pour le moment.

7. **Service de traiteur 2022-2023**

Présentation du traiteur Innov Santé

Présentation du traiteur Le lunch

Présentation du traiteur Le buffet de l'As

Côté logistique, Le Lunch est mieux organisé. Cependant, ils sont gros et s'il y a un problème il peut être plus difficile de les rejoindre.

Innov Santé souhaite faire du long terme, nous pourrions donc facilement les garder pour plusieurs années en apportant de nouveaux points, stratégies, idées afin d'améliorer les services d'année en année. La communication avec les parents est très facile et rapide avec Innov Santé. Plusieurs autres arguments sont amenés en faveur d'Innov Santé.

Nous décidons de rester avec Innov Santé, mais l'organisation sera à discuter avec eux.

Proposé par Madame Jessica Lamoureux, approuvée par Madame Suzie Lamoureux

8. **Principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des effets scolaires et de la surveillance du midi 2022-2023**

Nous avons reçu le document par courriel. Deux choses ont changé, l'année scolaire et le prix maximal des effets scolaires. Ce dernier a augmenté, il sera autour de 87\$. Certaines écoles ont comme pratique de ne pas acheter les cahiers,

ce sont les parents qui doivent se les procurer en magasin. Nous préférons continuer de les commander nous-mêmes pour nous assurer que tous les élèves ont leur matériel dès le début de l'année scolaire. Le coût serait plus élevé si les parents se procuraient les cahiers eux-mêmes.

(CÉGL.21-22.23)

Il est proposé par Madame Suzie Lamoureux, appuyée par Madame Annie Comtois, d'approuver les principes d'encadrement du coût des documents et de la liste des effets scolaires et de la surveillance du midi 2022-2023 tel que présenté.

9. Sorties et activités éducatives 2021-2022

Allocation pour les mesures « À l'école on bouge » et « Sortie plein-air » : sortie à l'île St-Bernard, au Mont St-Bruno et à Arbraska.

Un parent fait remarquer que la fiche d'autorisation contient très peu d'informations sur le déroulement de la sortie.

Sortie culturelle; les groupes de 3^e année veulent aller au site Droulers, et les maternelles aimeraient aller au Biodôme/Insectarium.

Aucuns frais ne sont chargés aux parents pour les sorties proposées.

(CÉGL.21-22.24)

Il est proposé par Madame Shirley Fontaine, appuyée par Madame Brigitte Bisailon, d'approuver les sorties et activités éducatives tel que présenté.

10. Autres sujets

10.1 Correspondance du président

Aucune correspondance

10.2 Comité de parents (information du délégué)

Aucune information

10.3 Mot de la directrice

Suivi Covid : le taux d'absence du personnel et des élèves a augmenté au cours des dernières semaines.

Le CSS demande de réduire au minimum les rencontres.

Les gens sont très impliqués, prêts à dépanner.

Le projet d'agrandissement est en branle. Les choses avancent bien. Il s'agit d'un ajout de 4 groupes, mais 5 classes (locaux). Nous serons les premiers à avoir un carrefour d'apprentissage. Il s'agit d'une bibliothèque qui comprend un aspect multimédia.

11. **Bilan de la rencontre**

De plus en plus de parents utilisent le traiteur. Nous poursuivons avec Innov-Santé.

Les enfants ont beaucoup aimé la sortie à l'île St-Bernard.
Le projet culturel prend forme et les élèves sont heureux de le faire.
Les élèves ont apprécié la journée à l'envers.

12. **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h37.

Cynthia Lamontagne
Présidente

Valérie Gagné
Directrice